

**COMPTE-RENDU**  
**Conseil Municipal du 7 avril 2009**  
**20 H 00**

**PRESENTS : MARTINEAU Christian, SAUVAGE Corine, JUNQUA Hélène, MARMIN Valérie, THOMAS Jeanne, GAUTHIER Thierry, PELLETIER Martine, JOULIN Francis, BRUNET Régis, AUBRY Françoise, CARRIOT Samuel, LACOMBE Estelle, DUDOIGNON Florence, DUMAS Valérie, LADENISE Annie, TOUTARD-JALADEAU Joël, MICHELET Jean-Luc**

**PROCURATIONS :       BAZILE Emmanuel à MARTINEAU Christian**  
**AUGRY Mikaël à CARRIOT Samuel**  
**DUDOIGNON Florence à JUNQUA Hélène**  
**BRION Luc à TOUTARD JALADEAU Joël**  
**ARNAULT Nathalie à JOULIN Francis**

Monsieur le Maire propose de désigner Hélène JUNQUA comme secrétaire de séance.

Il rappelle l'ordre du jour qui se décompose comme suit :

1.     Acquisition de mobilier urbain
2.     Aménagement de la rue de la vallée de Lion: acquisition de bornes en bois
3.     Action sociale : acquisition de mobilier pour le logement d'urgence
4.     Associations : caution pour la location de la sonorisation portable

**Il est proposé de rajouter une délibération à l'ordre du jour**

5.     Voirie : reprise de voies et réseaux dans le domaine communal

**1. Acquisition de mobilier urbain**

Afin de poursuivre les aménagements visant à garantir la sécurité des automobilistes et des piétons, il conviendrait de procéder à l'acquisition de 24 potelets métalliques qui seront posés rue des Tamisiers (devant le SPAR), rue du Cèdre (devant le restaurant la Marmite), rue du Clos (école maternelle) et rue de l'église (devant l'Angelus). Il conviendrait également d'acquérir 2 miroirs de sortie qui seront implantés rue de Montrouge et Chemin des Traits.

Il est proposé de retenir la proposition de la société SEMIO pour un montant total de 1 924 € HT. Cette dépense sera inscrite en investissement, la pose étant réalisée par les services techniques.

***Le Conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.***

**2. Aménagement de la rue de la vallée de Lion: acquisition de bornes en bois**

Afin de terminer la sécurisation des bas côtés de la rue de la vallée de Lion, il convient de procéder à l'acquisition et à la pose de 43 bornes en bois. La prestation sera réalisée par la société Signalisation 86 pour un montant de 1637,87 € HT.

***Le Conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.***

**3. Action sociale : acquisition de mobilier pour le logement d'urgence**

Jeanne THOMAS, expose que lors du Conseil municipal du 3 février 2009, il avait été prévu de consacrer un montant de 1 500 € TTC de dépenses d'investissement pour équiper en mobilier et en électroménager le logement d'urgence situé rue de l'église. Malgré les nombreux dons en mobilier reçus, le montant initial est insuffisant pour pouvoir meubler suffisamment ce logement destiné à recevoir des personnes ayant quitté leur logement précipitamment (sinistre, violences conjugales,...). Il est donc proposé de porter la somme consacrée en investissement à cette opération à 2500 € TTC.

***Le Conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.***

**4. Associations : caution pour la location de la sonorisation portable**

Thierry GAUTHIER propose de fixer à 500 € le montant de la caution relative au prêt gracieux de la sonorisation portable de la commune aux associations.

***Le Conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.***

**Points divers**

**5. Voirie : reprise de voies et réseaux dans le domaine communal**

Monsieur le Maire indique qu'à la demande des copropriétaires, il pourrait être procédé à la reprise dans le domaine communal des voies et réseaux suivants :

- Rue de la Vallée : parcelle AX 155
- Allée des Foussettes : parcelles AX 29, 39, 41, 43, 45, 46, 48, 50, 52.

Il est demandé de donner pouvoir au Maire ou à son représentant d'engager et de signer les documents administratifs nécessaires. Ces intégrations seront incluses dans le cadre de l'enquête publique qui va être lancée pour le lotissement de la Chesnaie.

***Le Conseil municipal adopte cette décision à l'unanimité.***

**Fin de la séance : 20h40**